



Guide pour les intermédiaires de finance sociale qui ont besoin d'un nouveau logiciel

Aperçu

Les intermédiaires de finance sociale (IFS) participant au Fonds de finance sociale doivent recueillir des données d'impact précises et les communiquer de manière conforme à la norme commune de données d'impact.

Pour répondre aux exigences énoncées par le Fonds de finance sociale, vous pouvez :

1. Encouragez le logiciel que vous utilisez actuellement à s'aligner sur la Norme de données.
- 2. Encouragez un logiciel que vous utilisez actuellement à s'aligner sur la Norme de données.**
- 3. Commencez à utiliser un logiciel qui est déjà aligné sur la Norme de données.**
- 4. Utilisez un outil de gestion des données qui est aligné sur la Norme de données.**

L'Approche commune collaborera avec chaque IFS pour faciliter la détermination de la meilleure option. Si vous choisissez l'option **3** ou **4**, le présent document vous aidera à prendre en compte l'acquisition d'un logiciel ou d'un utilitaire de données pour répondre à cette exigence.

Si vous choisissez l'option **1** ou **2**, veuillez consulter « Comment s'assurer que votre logiciel satisfait les exigences du Fonds de finance sociale? », qui explique comment demander à votre logiciel de s'aligner sur la Norme de données.

Contexte:

L'Approche commune a établi un partenariat avec Realize Capital Partners pour appuyer la création conjointe de l'approche de mesure d'impact du Fonds de finance sociale (FFS) du gouvernement du Canada, en collaboration avec le Fonds de finance sociale – Cap Finance et Boann Social Impact.

Au cours des dix prochaines années, l'Approche commune appuiera les participants du FFS à la mise en œuvre de la norme commune de données d'impact afin de faciliter la mesure et le partage de l'impact de leur travail dans le cadre de ce programme. La norme de données de l'Approche commune est l'une des initiatives du FFS visant à appuyer les pratiques de mesure et de gestion de l'impact sur le marché de la finance sociale.

Est-ce qu'un logiciel est requis?

Le Fonds de finance sociale (FFS) exige que des renseignements précis soient communiqués par l'entremise d'un logiciel ou d'un outil de gestion des données aligné sur la Norme commune de données d'impact afin d'éviter les doubles emplois en matière d'établissement de rapports et de faciliter la communication des données d'impact entre les parties prenantes (y compris les organismes à vocation sociale, les intermédiaires de finance sociale et les grossistes). On peut trouver de plus amples renseignements sur les exigences en matière de données d'impact du FFS [ici](#).

L'Approche commune recommande fortement l'utilisation d'un logiciel.

L'utilisation d'un logiciel aligné avec la Norme de données offre des avantages pour vous et vos entités investies. Les logiciels de mesure d'impact peuvent aider votre organisation à gérer, à suivre et à enregistrer vos données d'impact de manière plus efficace, et offrent des avantages supplémentaires, comme :

- Un meilleur impact grâce à des données connectées et agrégées.
- Un meilleur accès aux données et une meilleure visibilité pour une analyse plus sophistiquée et nuancée.
- Un partage des données plus facile entre les parties prenantes qui n'exige pas de mesures uniformes.
- Une plus grande autonomie avec moins de rapports et de paperasse!

Des outils de gestion des données sont disponibles pour les organismes qui ne sont pas encore prêts à utiliser un logiciel (plus de renseignements ci-dessous).

Avec la Norme commune de données d'impact, chaque intermédiaire de finance sociale (IFS) et chaque organisme à vocation sociale (OVS) peuvent utiliser leur propre logiciel préféré. Cela garantit que chaque organisme utilise le logiciel qui fonctionne le mieux pour lui.

Pour certains organismes, l'exigence du FFS signifiera qu'ils choisiront d'acquérir un nouveau logiciel pour appuyer leurs pratiques de mesure d'impact. L'Approche commune fournira des conseils et du soutien tout au long du processus en quatre étapes décrit ci-dessous.

Quatre étapes pour choisir un nouveau logiciel

1. [Analyse de l'état actuel](#)
 - a. Évaluez les pratiques actuelles de mesure et de gestion d'impact de votre organisation ainsi que la maturité de ses données.
2. [Exigences en matière de logiciel](#)
 - a. De quoi avez-vous besoin? Rédigez votre liste de souhaits pour un nouveau logiciel de mesure d'impact. Nous vous aiderons à entreprendre le processus!
3. [Sélection du logiciel](#)
4. [Premières étapes relatives à votre nouveau logiciel](#)

1. Analyse de l'état actuel

La première étape consiste à comprendre les besoins actuels de votre organisme, votre budget et votre expertise afin de vous permettre de définir vos exigences en matière de logiciel. En vous assurant que votre organisme comprend clairement ses besoins actuels en matière de mesure d'impact, vous serez mieux équipé pour choisir le bon logiciel pour vous.

Les participants au Fonds de finance sociale (FFS) devront prendre en compte les exigences de collecte de données du FFS dans le cadre de leurs décisions relatives aux logiciels.

Nous avons soulevé plusieurs facteurs clés pour évaluer le paysage numérique de votre organisme :

- **Données d'impact : que mesurez-vous?**
 - Recueillez-vous actuellement [les données requises pour le FFS](#) (données démographiques, objectifs de développement durable [ODD], résultats et indicateurs)? Dans la négative, comment comptez-vous répondre à cette exigence?
 - En plus des données requises par le FFS, quelles autres données d'impact recueillez-vous actuellement ou prévoyez-vous de recueillir et de signaler?
- **Accès aux données et établissement de rapports : qui doit être dans la boucle?**
 - Évaluez la façon dont les données d'impact circulent actuellement dans votre organisme (comme les sondages ou les courriels).
 - Combien d'employés et de parties prenantes externes ont besoin d'accéder aux données? Combien de rapports externes rédigez-vous?

- Cela permettra de définir le nombre d'utilisateurs du logiciel, leurs droits d'accès respectifs pour l'édition, la révision et les commentaires, ainsi que les fonctionnalités du logiciel (p. ex., intégration de sondages).
- **Capacité et ressources de l'équipe : votre équipe est-elle prête?**
 - Faites le point sur le temps disponible, l'expertise en mesure d'impact et les connaissances techniques (analyse de données, développement de logiciels) de votre équipe.
 - Cela permettra d'adapter le logiciel à la capacité de votre organisme. Certains logiciels sont accompagnés d'un soutien consultatif important, certains utilisent l'IA pour vous appuyer, et d'autres exigent une expertise plus poussée. Comprendre la capacité de votre équipe améliorera votre capacité à évaluer les options de manière efficace.
- **Comment pouvez-vous améliorer la valeur ajoutée de l'utilisation du logiciel?**
 - Voyez-vous des occasions d'amélioration de la façon dont vous gérez actuellement vos données d'impact?
 - Cela vous aidera à comprendre la façon dont le logiciel pourrait augmenter l'utilité de vos pratiques de mesure d'impact.
- **Appuyer les objectifs stratégiques : quels éléments sont essentiels pour réaliser votre travail de base?**
 - Considérez la façon dont vos flux de travail actuels (collecte de données d'impact, analyse) s'alignent sur la mission et les priorités stratégiques de votre organisme. Vos flux de travail comportent-ils des lacunes? Par exemple, comment êtes-vous en mesure de générer des rapports ou de raconter des histoires à vos principales parties prenantes?
 - Comprendre cela vous aidera à déterminer les flux de travail que votre nouveau logiciel doit prendre en charge.



Ces suggestions ne sont pas exhaustives. Votre analyse de l'état actuel doit vous donner une image claire des processus actuels de votre organisme. Cette analyse servira de référence utile lorsque vous définissez les fonctionnalités et les capacités requises de votre nouveau logiciel. L'Approche commune se fera un plaisir de collaborer avec vous tout au long du processus.

2. Exigences en matière de logiciels – de quoi avez-vous besoin?

Les avantages d'un logiciel de mesure d'impact adapté aux besoins et au budget d'un organisme l'emportent sur le temps et l'effort nécessaires pour mettre en œuvre ce logiciel. Il y a une solution pour chaque organisme, même les petits! Nous avons dressé une liste d'exigences à prendre en compte pour vous aider à commencer.

Exigences en matière de données pour le Fonds de finance sociale	• Ce logiciel est-il aligné sur la Norme de données*? • Le logiciel peut-il importer et exporter des fichiers[JSON-LD] ¹? • Le logiciel est-il prêt à développer les éléments nécessaires pour répondre aux autres exigences de collecte de données du FFS? (Plus de renseignements sur ces exigences seront annoncés en juillet 2024.)
Données	• Quels types de données (quantitatives ou qualitatives) doivent être gérés dans votre logiciel? Dans quelle mesure ces données sont-elles interconnectées? Combien de champs? À quelle fréquence cela change-t-il? • De quel niveau de granularité des données avez-vous besoin (niveau du projet, niveau de l'organisme à vocation sociale, niveau du portefeuille, niveau du fonds, etc.)? • Quelles normes externes le logiciel doit-il incorporer (p. ex., ODD, IRIS+, etc.)?
Visualisations, analyse et rapports	• Selon vos besoins, quels types de rapports et d'analyses le logiciel doit-il prendre en charge? • Quelles sont vos exigences en matière d'établissement de rapports aux bailleurs de fonds et aux parties prenantes? Votre grossiste a-t-il des exigences précises? • Avez-vous des exigences en matière d'établissement de rapports en dehors du FFS?
Utilisateurs·rices	• Combien d'utilisateurs·rices aurez-vous? Combien de personnes de votre équipe devront saisir ou récupérer des données? C'est un facteur important en ce qui concerne le coût et la fonctionnalité.

¹ Aux fins de l'établissement des rapports du Fonds de finance sociale, l'IFS devra importer et exporter des données d'impact avec des fichiers. Les OVS n'auront besoin que d'exporter les données d'impact à l'aide de fichiers.

Stockage	• Quelles sont les exigences en matière de sécurité des données et de confidentialité pour les données d'impact de votre organisme? Par exemple, est-ce que toutes les données doivent être stockées au Canada? Avez-vous besoin de propriété autochtone?
Ressources	• Quel est votre budget pour la mise en œuvre du nouveau logiciel et quels sont les droits de licence permanents? • Compte tenu de l'expertise actuelle de votre équipe en matière d'analyse de données et de logiciels, de quel soutien d'intégration aurez-vous besoin?
Intégration	• Avec quels autres outils ou systèmes internes souhaitez-vous que le logiciel interagisse (p. ex., CRM, logiciel financier, logiciel de gestion de projet, etc.)?

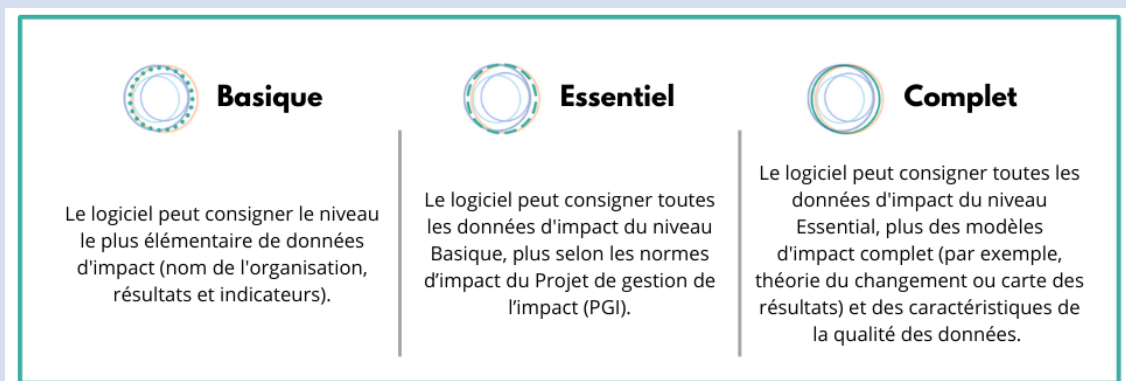
Personne ne connaît votre organisme aussi bien que vous : il y aura probablement d'autres exigences que vous soulèverez lorsque vous effectuerez la première étape (votre analyse de l'état actuel).

* Qu'est-ce qu'un logiciel aligné?

Un logiciel aligné est un logiciel dont la norme commune de données d'impact est incorporée dans sa structure de base de données. Cela permet aux entreprises d'utiliser la norme sans avoir besoin de devenir des experts en science des données!

Pour qu'un logiciel soit considéré comme aligné, il doit :

- ... être aligné sur un niveau de la Norme de données, ce qui signifie qu'il doit être en mesure de saisir, d'enregistrer et de faire rapport sur les champs indiqués dans ce niveau.
 - Les champs de données précis et les relations requises dépendent du niveau d'alignement. Ces champs de données comprennent les indicateurs, les résultats, etc., ainsi que les relations complexes entre eux.
 - Les trois niveaux d'alignement pour les logiciels varient selon la complexité des données d'impact qu'ils peuvent enregistrer.
 - Il est important de s'assurer que le logiciel que vous choisissez peut enregistrer les données d'impact au niveau de complexité requis par votre organisation.



Pour en savoir plus sur les niveaux d'alignement [sur le site de l'Approche commune](#).

- ... être en mesure d'**exporter** vos données de mesure d'impact au format [JSON-LD] et, pour les logiciels utilisés par les investisseurs, de travailler pour être en mesure d'**importer** les données de mesure d'impact d'autres organismes d'ici 2025.
 - Pourquoi l'exportation passe-t-elle en premier? Les organismes à vocation sociale n'ont besoin que d'**exporter** des données. Tant qu'ils ne le feront pas, il n'y aura pas de données à **importer** pour les investisseurs, les bailleurs de fonds et d'autres parties prenantes.
 - Qu'est-ce qu'[JSON-LD]? [JSON-LD] une façon normalisée et indépendante de la plate-forme de représenter les données? Un fichier [JSON-LD] contient toutes les métadonnées et les relations entre les objets de données d'impact. Il permet de combiner, de comparer et d'agréger des données complexes, multidimensionnelles et interconnectées. Pensez-y comme à une base de données de graphiques entière dans un fichier texte.

L'objectif de la norme commune de données d'impact est de rendre les données d'impact **interopérable**, ce qui signifie qu'elle peut être partagée avec un autre système ou logiciel. Lorsque les données d'impact et les relations entre les données sont structurées de manière cohérente, différents logiciels de mesure d'impact et outils peuvent se comprendre. Cela permet à l'entité faisant l'objet d'investissements d'envoyer des données d'impact qui ont des mesures liées aux résultats, à une autre entité faisant l'objet d'investissements d'envoyer des mesures similaires, mais différentes liées à un résultat similaire, et au logiciel de l'investisseur d'avoir un endroit pour stocker tous ces renseignements d'une manière analytique utile.

3. Sélection du logiciel

Les exigences que vous avez créées vous aideront à trouver un logiciel qui répond aux besoins de votre organisme. Nous vous encourageons à planifier des démonstrations avec plusieurs fournisseurs de logiciels. L'Approche commune peut vous aider à organiser les démonstrations, et, si vous le souhaitez, nous y assisterons avec vous.



Les exigences du Fonds de finance sociale signifient que le logiciel que vous utilisez doit être aligné avec la norme commune de données d'impact. L'Approche commune collaborera avec vous pour la sélection d'un logiciel, que ce soit en alignant un logiciel que vous utilisez déjà ou en choisissant un nouveau logiciel.

A. Choisir un logiciel aligné

La liste des logiciels alignés sur la norme commune de données d'impact s'allonge! Pour savoir quels logiciels sont alignés à quel niveau, [consultez le site Web de l'Approche commune](#). Ici, vous pouvez également savoir quels logiciels sont en train de s'aligner. Cherchez-vous plus de renseignements sur ces options de logiciel? Consultez notre [vue d'ensemble des logiciels alignés](#).

La meilleure façon de rester informé à propos des futurs fournisseurs de logiciels alignés est de s'abonner à l'[infolettre de l'Approche commune](#). En plus des mises à jour sur les logiciels nouvellement alignés et à venir, vous recevrez des invitations à des démonstrations de logiciels et d'autres nouvelles et ressources liées à la mesure d'impact.

B. Choisir un logiciel qui n'est pas encore aligné

Si vous avez trouvé un logiciel parfait pour votre organisme, mais qui n'est pas aligné sur la Norme de données, nous sommes ravis de vous aider!

Tout ce dont nous avons besoin de votre part est une introduction – nous connecter à votre personne-ressource par courriel ou même simplement nous faire savoir le nom du logiciel est tout ce dont nous avons besoin pour commencer. Avant de signer une entente pour un logiciel, nous vous encourageons à intégrer l'alignement à la norme commune de données d'impact dans les ententes contractuelles.

L'Approche commune fournit un support à tout logiciel pertinent (pour la mesure d'impact ou toute autre activité comme la gestion de projet, la gestion de la relation avec la clientèle, la gestion du rendement financier, etc.) qui souhaite s'aligner sur la norme commune de données d'impact.

Comment fonctionne le processus de l'alignement de logiciels une fois que vous avez connecté l'Approche commune au logiciel que vous souhaitez voir aligné?

- L'équipe de l'Approche commune rencontrera l'équipe du logiciel et leur fournira des renseignements sur la façon de s'aligner sur la norme commune de données d'impact.
- L'Approche commune permettra de partager des ressources d'alignement et des documents de soutien avec le développeur·se de logiciel.
- L'Approche commune fournira au développeur·se de logiciel jusqu'à six heures rémunérées de temps de développement, qui est habituellement de trois à six mois.

Il est important de noter que votre échéancier pour adopter la Norme de données peut être prolongé si vous choisissez cette option, car le processus d'alignement du logiciel prend du temps. L'échéancier dépendra de l'état actuel de l'alignement de votre logiciel préféré. [Vous pouvez en apprendre davantage ici.](#)

C. Pas encore prêt pour un logiciel?

Dépendamment de la façon dont votre analyse de l'état actuel et vos processus de besoins se sont déroulés, vous pouvez avoir l'impression de ne pas être tout à fait prêt à choisir un nouveau logiciel pour le moment.

Nous savons que de nombreuses organisations utilisent actuellement des outils de type feuille de calcul pour gérer leurs données d'impact. Nous avons développé et continuons de développer des intégrations pour ces outils afin de faciliter la transition de ces feuilles de calcul aux logiciels.

Nos outils Airtable et Excel sont en cours de développement, et seront bientôt disponibles. Ils sont alignés au niveau de base de la norme commune de données d'impact, mais peuvent exiger une certaine programmation pour répondre aux exigences du FFS. Si vous souhaitez en savoir plus ou mettre à l'essai notre modèle Airtable, [veuillez nous contacter!](#) Nous serions heureux de vous fournir plus de renseignements.

Si vous connaissez d'autres intégrations de mesure d'impact qui pourraient convenir, faites-le-nous savoir!

4. Premières étapes relatives à votre nouveau logiciel

Vous avez choisi un nouveau logiciel. Maintenant, il est temps de transférer vos données d'impact à votre nouvelle plate-forme.

À cette étape, votre organisme travaillera principalement avec votre logiciel directement et à l'interne pour l'intégrer aux processus de votre organisme. La plupart des plates-formes de logiciels offriront un soutien, une formation et des guides d'utilisation pour faciliter l'intégration. Toutefois, nous sommes toujours là pour vous aider et pouvons répondre à toutes vos questions concernant l'utilisation de la norme commune de données d'impact avec votre logiciel. Nous fournirons également un soutien supplémentaire pour vous aider à mettre à l'essai et à vérifier la fonctionnalité d'importation et d'exportation de votre nouveau logiciel!

Par où commencer?

La toute première chose que vous voudrez faire pour entreprendre le processus de choix d'un logiciel est de rencontrer l'Approche commune. Dans le cadre de votre participation au Fonds de finance sociale, l'équipe de votre grossiste vous mettra en contact avec notre équipe.

Lors de notre première réunion, nous passerons en revue vos pratiques de collecte de données d'impact, vous aiderons à déterminer la meilleure option pour adopter la Norme de données et vous guiderons à travers les étapes décrites ici.



Chez l'Approche commune, nous sommes de fervents partisans de logiciels! Nous collaborerons avec vous et votre fournisseur de logiciels pour nous assurer que vos données d'impact sont suivies de manière précise dans la plate-forme. Nous nous assurerons également que vous puissiez importer et exporter, selon vos besoins, afin de faciliter la collecte de données et l'établissement de rapports à votre grossiste.

Nous voulons que votre organisation ait la capacité de suivre, de gérer et de regrouper vos données d'impact pour les années à venir! Il y a de nombreux avantages à mettre en place un cadre et une technologie solides dans vos pratiques de mesure de l'impact.